

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 JUIN 2024

Le seize mai deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Moulon, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Renaud CHALLENGEAS, Maire.

Date de convocation : 07 juin 2024

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Nombre de votants : 14

Présents : M. Renaud CHALLENGEAS, Mme Christine BROUSTE, M. Alain CLEMENCEAU, M. Jean-Robert DEROSE, Mme Julie CHOLET, M. Christian LACOSTE, Mme Charlotte EBERHARDT, M. Arnaud OBRY, Mme Stéphanie DEVILLE, M. Olivier GAUTEY, M. Yannick ROUSSEAU, Mme Cléa KAMGA KUATTE

Absents excusés : Mme Chantal FARNIERE (donne procuration à Mme Christine BROUSTE), M. Franck LE ROY (donne procuration à M. Arnaud OBRY), Mme Cindy MAGNAN.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Renaud CHALLENGEAS a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Madame Jean-Robert DEROSE.

Le procès-verbal de la séance du 16 mai 2024 est approuvé.

Délibération n° 2024-055 : Droit de préemption immeuble Grelot AM2

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption

Délibération n° 2024-056 : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 220 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de travaux de voirie

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé sur l'opération des travaux de voirie 2024, vote à l'unanimité la réalisation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un contrat de prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 220 000 €

Délibération n° 2024-057 : Programme de voirie 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme de voirie comme suit :

- Voie communale n°206 de la Salargue : longueur 1km
- Voie communale n°301 du Roy : à 330 mètres de l'intersection de la voie communale n°202 à l'intersection de la voie communale n°10
- Voie communale n°202 de la Palus : du lieu-dit Lardeau au lieu-dit La fenêtre
- Voie communale n°205 du Pont Moulonnais au Prés : de la voie communale n°202 lieu-dit Camarade à la voie communale n°19 du Barrail de Lasserre
- Voie communale n°17 de Maubec au Bouchard : du lieu-dit Le Prévôt à l'intersection de la RD28
- Voie communale n°21 de la Petite Grave
- Voie communale n°201 du Clou
- Voie communale n°7 de Caduc

Délibération n° 2024-058 : Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au Conseil Départemental de lui attribuer au titre du FDAEC 2024 la somme de 5 600 € pour les travaux toiture salle de sport, soit une subvention de 47% et d'assurer le financement complémentaire par autofinancement

Délibération n° 2024-059 : Lancement appel à concurrence travaux de voirie 2024

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la procédure adaptée pour les travaux de voirie programme 2024

Délibération n° 2024-060 : Programme voirie FDAVC 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention du Fonds d'Aide à la Voirie égale à 35% du montant HT des travaux plafonné à 25 000,00 € multiplié par le coefficient départemental de solidarité 2024 soit 9 012,50 €

La commune s'engage à payer la part restant à sa charge

Le projet sera financé comme suit :

Subvention du département : 9 012,50 €

Emprunt : 43 877,50 €

Soit un total TTC 52 890,00 €

Délibération n° 2024-061 : Maîtrise d'œuvre pour travaux de voirie programme 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à Azimut Ingénierie la maîtrise d'œuvre des travaux du programme de voirie 2024 pour les éléments de la mission :

- Assistance apportée au Maître d'ouvrage pour la passation du contrat de travaux 700,00 €

- Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux 1 200,00 € HT

- Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception 100,00 € HT

Et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement

Délibération n° 2024-062 : Achat extincteurs

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter et de faire poser :

- Six extincteurs pour le secrétariat de mairie, le groupe scolaire, le tracteur pour un montant de 574,60 € TTC

- Deux extincteurs pour les bureaux à l'étage de la Mairie ainsi que deux panneaux pour un montant de 236,17 € TTC

Délibération n° 2024-063 : Achat plaques numéro d'immeubles

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la commande de 18 plaques de numéro d'immeubles d'un montant de 285,38 € TTC

Délibération n° 2024-064 : Achat taille-haies à batterie

Le Conseil Municipal décide d'acheter à l'unanimité une taille-haie de la marque Makita, d'un montant de 672,36 € TTC

Délibération n° 2024-065 : Location licence IV

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer la licence IV débit de boissons à la SNC Possamaï

Délibération n° 2024-066 : Avenant au protocole de partenariat « e-équilibre » cantine scolaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la modification de prix et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant en date du 29 mai 2024